**PRIX de l’EDUCATION A LA CITOYENNETE**

**Prix national de l’Affiche**

**Lyon le 20 juin 2025**

Allocution de Michel Jean Floc’h 1er Vice-Président de l’ANMONM 06 à la lauréate : Colette Bourdon , 16 ans en 1ère année CAP fleuriste alternance à Cannes

Colette aime créer que ce soit en musique ou en dessin. Elle fait partie d’une famille dans laquelle avec son frère et ses parents la valeur d’engagement est la plus partagée avec un esprit civique qui au quotidien se traduit par le tri et le recyclage systématiques

 .
Les professeurs de son ancien collège «  Les Vallebergues » de Cannes ont également contribué à sa sensibilisation aux valeurs de la République qu’elle a chevillé au corps.
Ce qui l’a tout naturellement conduite à vouloir mettre ses talents de création en adéquation avec ses convictions et réaliser cette affiche qui aujourd’hui remporte le premier prix national de l’affiche de d’éducation à la citoyenneté.

Cette œuvre artistique claire et originale met en exergue les valeurs républicaines de la France et invite nos concitoyens à faire preuve de discernement, de civisme, de responsabilités et d’engagement. C’est une vision juste et pragmatique de la citoyenneté que Colette offre à notre réflexion en espérant qu’elle soit partagée par le plus grand nombre.

Mais Colette ne s’arrête pas là puisqu’elle a participé au concours du Meilleur Apprenti de France et déroché une médaille de bronze.

On mesure au travers de cet exemple emblématique de notre jeunesse que la conjugaison de l’éducation ( des parents ) avec les apprentissages ( des enseignements) permet aux meilleurs éléments de s’épanouir et de progresser.
Nous souhaitons un très bel avenir ( c’est bien parti !) à Colette et à toute sa famille et la félicitons tous très chaleureusement.

Notre président, François Jacquot va demander aux instances départementales que cette affiche soit diffusée dans l’ensemble des écoles et établissements des Alpes Maritimes

Nous sommes tous très fier de toi Colette !